

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***25132741***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

08 OCT. 2025DU BRABANT WALLON
GreffeN° d'entreprise : **0790 555 938****Nom**(en entier) : **FUNEDEM**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**Adresse complète du siège : **Rue du Cura 37 - 1400 Nivelles****Objet de l'acte : Nomination**

FUNEDM

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU 30.09.2025

MAUCOURANT Sébastien préside l'assemblée et fait constater que tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'il n'y a dès lors, pas lieu de justifier les convocations.

L'assemblée est donc valablement constituée pour délibérer :

- sur la nomination de ANDRIEUX Sébastien en tant qu'administrateur au 01.10.2025

L'assemblée délibère et approuve à l'unanimité des voix présentes ces décisions qui prennent cours à partir du 01.10.2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance commencée à 9 h est levée à 10 h, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Les actionnaires

MAUCOURANT Sébastien

Bijlage bij het Belgisch Staatsblad - 17/10/2025 - Annexes du Moniteur belge